

	Avis d'attribution Procédure Adaptée Marché de Travaux	AT 2023-11
--	---	------------

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : **Ville de Bergerac.**

Correspondante : Elora FAUJANET, Assistante administrative Commande Publique,
 19 rue neuve d'Argenson, 24100 Bergerac - Tél. : 05 53 74 66 66 –

Courriel : commande-publique@bergerac.fr, Site internet : <https://www.bergerac.fr> -

Profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Objet du marché : Travaux d'ADAP dans les bâtiments communaux de la Ville de Bergerac (1ère phase 2023)

- **Lot 1 – Gros œuvre**
- **Lot 2 – Menuiseries**
- **Lot 3 – Plâtrerie / Plafonds / Peinture**
- **Lot 4 – Plomberie**
- **Lot 5 – Électricité**
- **Lot 6 – Carrelage**

Type de procédure : Procédure Adaptée.

Critères d'attribution : *Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.*

- Prix des prestations : 45 %
- Valeur technique : 55 %

Les lots du marché sont attribués dans les conditions suivantes :

N°	OBJET DU LOT	ENTREPRISES	VILLE	MONTANT HT
1	Gros œuvre	BATI Aquitaine	Bergerac	21 538,47 € <i>(pour la variante)</i>
2	Menuiseries	Menuiserie ARCHAMBAUD	Le Buisson de Cadouin	24 565,00 €
3	Plâtrerie / plafonds / peinture	Marcillac et Fils & SAS Nadal	Bergerac & Vergt	9 771,80 €
4	Plomberie	Ets Charles LAMBERT	Bergerac	16 666,67 €
5	Électricité	Eiffage Énergie Systèmes	Bergerac	2 959,95 €
6	Carrelage	BATI Aquitaine	Bergerac	10 289,00 €

Durée du marché : La durée du marché est fixée de sa date de notification jusqu'à l'expiration du délai de garantie de parfait achèvement.

Date d'attribution du marché : Le 16 juin 2023

Voies et délais de recours :

Conformément à la réglementation, possibilité de contester les décisions prises dans le cadre de la présente consultation, en déposant auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux (9 rue Tastet, 33 000 Bordeaux – Tel : 05 56 99 38 00 – Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr) :

- *soit un recours en référé contractuel après la signature du marché, dans les trente et un jours qui suivent la date publication de l'avis d'attribution du marché, conformément aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative.*
- *soit un recours en contestation de la validité du contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution.*

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 20 septembre 2023

Les documents communicables du marché sont disponibles auprès de Elora FAUJANET - 05 53 74 65 81